

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002377800331	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresor public

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT - REGIE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 322 475,00	9 322 475,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 322 475,00	9 322 475,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 651 943,87	7 887 405,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 964 270,10	7 993 833,03
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 265 024,06	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 881 238,03	15 881 238,03

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	25 203 713,03	25 203 713,03
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 382 190,00	0,00	3 271 410,00	3 271 410,00	3 271 410,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 024 450,00	0,00	1 172 710,00	1 172 710,00	1 172 710,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 700,00	0,00	16 860,00	16 860,00	16 860,00
Total des dépenses de gestion des services		4 427 340,00	0,00	4 460 980,00	4 460 980,00	4 460 980,00
66	Charges financières	206 550,00	0,00	282 735,00	282 735,00	282 735,00
67	Charges exceptionnelles	269 645,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 903 535,00	0,00	4 798 715,00	4 798 715,00	4 798 715,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 532 330,00	0,00	1 937 450,00	1 937 450,00	1 937 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 612 245,00	0,00	2 586 310,00	2 586 310,00	2 586 310,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 144 575,00	0,00	4 523 760,00	4 523 760,00	4 523 760,00
TOTAL		9 048 110,00	0,00	9 322 475,00	9 322 475,00	9 322 475,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 322 475,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 567 000,00	0,00	8 895 700,00	8 895 700,00	8 895 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 567 000,00	0,00	8 900 700,00	8 900 700,00	8 900 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 567 000,00	0,00	8 900 700,00	8 900 700,00	8 900 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	481 110,00	0,00	421 775,00	421 775,00	421 775,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		481 110,00	0,00	421 775,00	421 775,00	421 775,00
TOTAL		9 048 110,00	0,00	9 322 475,00	9 322 475,00	9 322 475,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 322 475,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 101 985,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	810 000,00	311 049,59	687 000,00	687 000,00	998 049,59
21	Immobilisations corporelles	11 540,56	5 448,00	38 600,00	38 600,00	44 048,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 552 565,40	2 647 772,51	6 836 400,00	6 836 400,00	9 484 172,51
	Total des opérations d'équipement	7 898 451,86	0,00	2 559 128,87	2 559 128,87	2 559 128,87
Total des dépenses d'équipement		18 272 557,82	2 964 270,10	10 121 128,87	10 121 128,87	13 085 398,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 007 250,00	0,00	909 040,00	909 040,00	909 040,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 007 250,00	0,00	909 040,00	909 040,00	909 040,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		19 279 807,82	2 964 270,10	11 030 168,87	11 030 168,87	13 994 438,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	481 110,00		421 775,00	421 775,00	421 775,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		781 110,00		621 775,00	621 775,00	621 775,00
TOTAL		20 060 917,82	2 964 270,10	11 651 943,87	11 651 943,87	14 616 213,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 265 024,06
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 881 238,03
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 873 033,68	3 933 835,58	250 000,00	250 000,00	4 183 835,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 124 860,16	3 200 000,00	336 058,25	336 058,25	3 536 058,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 997 893,84	7 133 835,58	586 058,25	586 058,25	7 719 893,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 947 900,00	859 997,45	941 707,00	941 707,00	1 801 704,45
106	Réserves (7)	2 646 751,98	0,00	1 635 879,75	1 635 879,75	1 635 879,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 594 651,98	859 997,45	2 577 586,75	2 577 586,75	3 437 584,20
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 592 545,82	7 993 833,03	3 163 645,00	3 163 645,00	11 157 478,03
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 532 330,00		1 937 450,00	1 937 450,00	1 937 450,00

Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO - ASSAINISSEMENT - REGIE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 612 245,00		2 586 310,00	2 586 310,00	2 586 310,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 444 575,00		4 723 760,00	4 723 760,00	4 723 760,00
TOTAL		20 037 120,82	7 993 833,03	7 887 405,00	7 887 405,00	15 881 238,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 881 238,03
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 101 985,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 271 410,00		3 271 410,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 172 710,00		1 172 710,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 860,00		16 860,00
66	Charges financières	282 735,00	0,00	282 735,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 000,00	2 586 310,00	2 591 310,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 937 450,00	1 937 450,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 798 715,00	4 523 760,00	9 322 475,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 322 475,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	421 775,00	421 775,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	909 040,00	0,00	909 040,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 559 128,87		2 559 128,87
20	Immobilisations incorporelles (6)	998 049,59	0,00	998 049,59
21	Immobilisations corporelles (6)	44 048,00	0,00	44 048,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 484 172,51	200 000,00	9 684 172,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	13 994 438,97	621 775,00	14 616 213,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 265 024,06
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 881 238,03
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 895 700,00		8 895 700,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	421 775,00	421 775,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 900 700,00	421 775,00	9 322 475,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 322 475,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 801 704,45	0,00	1 801 704,45
13	Subventions d'investissement	4 183 835,58	0,00	4 183 835,58
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 536 058,25	0,00	3 536 058,25
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 586 310,00	2 586 310,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 937 450,00	1 937 450,00
Recettes d'investissement – Total		9 521 598,28	4 723 760,00	14 245 358,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 635 879,75
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 881 238,03
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 382 190,00	3 271 410,00	3 271 410,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 100,00	15 600,00	15 600,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	1 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	2 787 900,00	2 709 710,00	2 709 710,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	11 000,00	50 000,00	50 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 800,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 160,00	5 400,00	5 400,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00
6168	Autres	3 500,00	21 100,00	21 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	31 670,00	35 120,00	35 120,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	12 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	36 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 600,00	5 200,00	5 200,00
6237	Publications	0,00	3 600,00	3 600,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	10 500,00	10 500,00	10 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	1 700,00	1 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	420,00	720,00	720,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	135 000,00	140 000,00	140 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	290 625,00	232 000,00	232 000,00
63512	Taxes foncières	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	360,00	360,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	215,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 024 450,00	1 172 710,00	1 172 710,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 700,00	3 100,00	3 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 600,00	15 080,00	15 080,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 700,00	1 860,00	1 860,00
6411	Salaires, appointements, commissions	529 400,00	609 300,00	609 300,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	176 200,00	191 090,00	191 090,00
6415	Supplément familial	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	88 600,00	107 300,00	107 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	160 000,00	181 440,00	181 440,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 000,00	3 650,00	3 650,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	20 480,00	20 480,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	2 680,00	2 680,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	450,00	450,00
648	Autres charges de personnel	47 800,00	36 280,00	36 280,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 700,00	16 860,00	16 860,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 600,00	6 860,00	6 860,00
6531	Indemnités élus	6 500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	600,00	0,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 427 340,00	4 460 980,00	4 460 980,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	206 550,00	282 735,00	282 735,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	191 550,00	238 685,00	238 685,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 000,00	14 050,00	14 050,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	269 645,00	50 000,00	50 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	264 645,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	5 000,00	5 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 903 535,00	4 798 715,00	4 798 715,00
023	Virement à la section d'investissement	1 532 330,00	1 937 450,00	1 937 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 612 245,00	2 586 310,00	2 586 310,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 612 245,00	2 586 310,00	2 586 310,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 144 575,00	4 523 760,00	4 523 760,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 144 575,00	4 523 760,00	4 523 760,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 048 110,00	9 322 475,00	9 322 475,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 322 475,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	14 050,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	14 050,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	5 000,00	5 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 567 000,00	8 895 700,00	8 895 700,00
704	Travaux	766 500,00	635 100,00	635 100,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 800 500,00	8 256 600,00	8 256 600,00
7068	Autres prestations de services	0,00	4 000,00	4 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 567 000,00	8 900 700,00	8 900 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 567 000,00	8 900 700,00	8 900 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	481 110,00	421 775,00	421 775,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	381 110,00	421 775,00	421 775,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	100 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		481 110,00	421 775,00	421 775,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 048 110,00	9 322 475,00	9 322 475,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 322 475,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	810 000,00	687 000,00	687 000,00
2031	Frais d'études	810 000,00	660 000,00	660 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	27 000,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 540,56	38 600,00	38 600,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	5 180,56	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	8 400,00	8 400,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	1 060,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	28 500,00	28 500,00
2184	Mobilier	1 700,00	1 700,00	1 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 552 565,40	6 836 400,00	6 836 400,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 552 565,40	6 836 400,00	6 836 400,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	7 898 451,86	2 559 128,87	2 559 128,87
Total des dépenses d'équipement		18 272 557,82	10 121 128,87	10 121 128,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 007 250,00	909 040,00	909 040,00
1641	Emprunts en euros	980 990,00	882 780,00	882 780,00
1681	Autres emprunts	26 260,00	26 260,00	26 260,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 007 250,00	909 040,00	909 040,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 279 807,82	11 030 168,87	11 030 168,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	481 110,00	421 775,00	421 775,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	481 110,00	421 775,00	421 775,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	215 610,00	259 345,00	259 345,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	60 000,00	60 320,00	60 320,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 000,00	6 940,00	6 940,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	79 000,00	78 870,00	78 870,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 500,00	6 300,00	6 300,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	100 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		781 110,00	621 775,00	621 775,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 060 917,82	11 651 943,87	11 651 943,87

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 964 270,10
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 265 024,06
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 881 238,03
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 873 033,68	250 000,00	250 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 873 033,68	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 124 860,16	336 058,25	336 058,25
1641	Emprunts en euros	5 124 860,16	336 058,25	336 058,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 997 893,84	586 058,25	586 058,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 594 651,98	2 577 586,75	2 577 586,75
10222	FCTVA	1 947 900,00	941 707,00	941 707,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	2 646 751,98	1 635 879,75	1 635 879,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 594 651,98	2 577 586,75	2 577 586,75
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 592 545,82	3 163 645,00	3 163 645,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 532 330,00	1 937 450,00	1 937 450,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 612 245,00	2 586 310,00	2 586 310,00
28031	Frais d'études	4 350,00	6 335,00	6 335,00
28033	Frais d'insertion	100 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 885,00	4 885,00	4 885,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	13 250,00	13 255,00	13 255,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 250,00	1 220,00	1 220,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 450,00	20 430,00	20 430,00
28131	Bâtiments	245 500,00	245 100,00	245 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	450,00	450,00	450,00
28153	Installations à caractère spécifique	460 500,00	459 200,00	459 200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	59 500,00	150 500,00	150 500,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	145 000,00	144 600,00	144 600,00
28173	Constructions (mise à disposition)	246 000,00	245 600,00	245 600,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 290 500,00	1 271 085,00	1 271 085,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	5 000,00	4 640,00	4 640,00
28181	Installations générales, agencements	150,00	140,00	140,00
28182	Matériel de transport	14 500,00	14 300,00	14 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 010,00	2 010,00
28184	Mobilier	960,00	960,00	960,00
28188	Autres	0,00	1 600,00	1 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 144 575,00	4 523 760,00	4 523 760,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 444 575,00	4 723 760,00	4 723 760,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 037 120,82	7 887 405,00	7 887 405,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	7 993 833,03
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 881 238,03
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : STATION EPURATION GIVRAND**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		39 666 049,09	a 0,00	2 559 128,87	b 2 559 128,87	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	174 394,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	174 394,51	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 491 654,58	0,00	2 559 128,87	2 559 128,87	0,00
2313	Constructions	122 961,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 912 882,34	0,00	2 559 128,87	2 559 128,87	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	455 811,14	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 559 128,87
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
73960276830	15/06/2023	2 000 000,00	2 000 000,00	21 086,52	2 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	2 000 000,00	21 086,52	2 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 535 359,58									
1641 Emprunts en euros (total)					21 535 359,58									
0629650-SIVOS HAVRE DE VIE	CAISSE D'EPARGNE	10/03/2009	01/01/2018	25/03/2018	19 838,41	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,911	EUR	S	P	O	A-1
1000082873-COMMEQUIERS-ASS régie	CREDIT AGRICOLE	19/12/2017	01/01/2023	15/03/2023	206 171,29	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	P	O	A-1
1129231-LA CHAIZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2008	01/01/2018	01/02/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
1312896-ST HILAIRE DE RIEZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2013	01/01/2018	02/01/2018	1 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
155220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2023	20/04/2024	20/07/2024	3 200 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret	3,400	3,444	EUR	X	C	O	A-1
5451422-CDC STATION GIVRAND	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/09/2021	01/10/2022	01/01/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	T	P	O	A-1
57592144-ST MAIXENT SUR VIE	CREDIT AGRICOLE	16/11/2009	16/11/2009	15/02/2018	225 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,081	EUR	T	P	O	A-1
57900313-GIVRAND - ASS REGIE	CREDIT AGRICOLE	02/12/2009	01/01/2022	10/03/2022	47 849,69	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor -0.58 sur Euribor 3M	0,010	0,010	EUR	T	P	O	A-1
67159633-COËX-ASS régie	CREDIT AGRICOLE	20/12/2010	01/01/2023	15/03/2023	1 244 500,19	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	3,926	EUR	T	P	O	A-1
70002080786-SIVOS HAVRE DE VIE	CREDIT AGRICOLE	27/06/2003	01/01/2018	10/01/2018	1 660 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,651	EUR	S	P	O	A-1
70003906823-SIVOS HAVRE DE VIE	CREDIT AGRICOLE	21/03/2005	01/01/2018	10/04/2018	952 000,00	V	(Euribor 12M + 1.22)-Floor -1.22 sur Euribor 12M	1,030	1,030	EUR	A	P	O	A-1

Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO - ASSAINISSEMENT - REGIE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
70004592040-ST GILLES CROIX DE VIE	CREDIT AGRICOLE	10/11/2005	01/01/2018	10/01/2018	500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
7000580736-ST MAIXENT SUR VIE	CREDIT AGRICOLE	22/12/2016	27/12/2006	10/03/2018	130 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,988	EUR	T	P	O	A-1
87150110-ST HILAIRE DE RIEZ	CAISSE D'EPARGNE	20/05/2015	01/01/2018	25/02/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.8 %	1,800	1,839	EUR	T	C	O	A-1
MON269974EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	DEXIA CL	08/06/2010	01/01/2018	01/02/2018	157 984,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,452	EUR	T	P	O	A-1
MON270032EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	DEXIA CL	08/06/2010	01/01/2018	01/03/2018	442 016,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,620	EUR	A	C	O	A-1
MON501396EUR-AIGUILLON	BANQUE POSTALE	29/10/2014	01/01/2018	01/03/2018	150 000,00	F	Taux fixe à 2.47 %	2,470	2,493	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					430 156,00									
1681 Autres emprunts (total)					430 156,00									
120109002-ST HILAIRE DE RIEZ	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/07/2012	01/01/2018	31/01/2018	430 156,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO - ASSAINISSEMENT - REGIE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					21 965 515,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 334 473,62					882 685,55	238 615,90	0,00	68 374,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 334 473,62					882 685,55	238 615,90	0,00	68 374,46
0629650-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	4 316,40	1,23	F	Taux fixe à 2.89 %	2,911	2 856,87	104,25	0,00	11,10
1000082873-COMMEQUIERS-ASS régie	N	0,00	A-1	186 692,64	8,96	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	19 723,28	2 241,44	0,00	86,96
1129231-LA CHAIZE	N	0,00	A-1	237 522,22	5,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	35 388,62	10 617,24	0,00	8 257,32
1312896-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	551 910,13	10,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	43 311,82	21 136,59	0,00	4 955,75
155220	N	0,00	A-1	0,00	25,30	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret	3,444	64 000,00	53 451,24	0,00	20 473,23
5451422-CDC STATION GIVRAND	N	0,00	A-1	9 630 324,43	23,75	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	372 078,47	61 541,57	0,00	14 841,36
57592144-ST MAIXENT SUR VIE	N	0,00	A-1	87 181,76	5,87	F	Taux fixe à 4.02 %	4,081	13 116,99	3 308,61	0,00	372,18
57900313-GIVRAND - ASS REGIE	N	0,00	A-1	16 274,05	0,94	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor -0.58 sur Euribor 3M	4,608	16 274,05	451,29	0,00	0,00
67159633-COËX-ASS régie	N	0,00	A-1	1 195 644,74	16,96	F	Taux fixe à 3.87 %	3,926	50 773,78	45 540,50	0,00	1 846,10
70002080786-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	393 688,72	4,52	F	Taux fixe à 2.5 %	2,516	74 874,64	9 377,16	0,00	3 763,78
70003906823-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	319 574,30	6,27	V	(Euribor 12M + 1.22)-Floor -1.22 sur Euribor 12M	4,555	39 784,82	14 556,61	0,00	9 982,27

Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO - ASSAINISSEMENT - REGIE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
70004592040-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	82 596,48	2,02	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 12M	3,400	26 616,93	2 808,28	0,00	2 008,27
7000580736-ST MAIXENT SUR VIE	N	0,00	A-1	55 984,98	7,94	F	Taux fixe à 3.93 %	3,988	6 078,41	2 111,35	0,00	108,96
87150110-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	433 333,22	6,40	F	Taux fixe à 1.8 %	1,839	66 666,68	7 471,66	0,00	660,00
MON269974EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	21 523,54	1,58	F	Taux fixe à 2.43 %	2,452	12 187,19	412,53	0,00	37,18
MON270032EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	57 906,01	1,17	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	28 953,00	2 096,20	0,00	870,51
MON501396EUR-AIGUILLON	N	0,00	A-1	60 000,00	5,92	F	Taux fixe à 2.47 %	2,493	10 000,00	1 389,38	0,00	99,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		210 043,57					26 255,45	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		210 043,57					26 255,45	0,00	0,00	0,00
120109002-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	210 043,57	7,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	26 255,45	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 544 517,19					908 941,00	238 615,90	0,00	68 374,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	13 544 517,19	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	05/10/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	05/10/2023
L	Frais de recherche et de développement	5	05/10/2023
L	Frais d'insertion	5	05/10/2023
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	2	05/10/2023
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	5	05/10/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	05/10/2023
L	Terrains nus	0	05/10/2023
L	Terrains bâtis	0	05/10/2023
L	Autres terrains	0	05/10/2023
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	05/10/2023
L	terrains bâtis	15	05/10/2023
L	Autres terrains	15	05/10/2023
L	Bâtiments d'exploitation - station d'épuration	40	05/10/2023
L	Bâtiments administratifs	30	05/10/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions-Bât. d'exploitation	20	05/10/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions-Bât. administratifs	20	05/10/2023
L	Autres constructions	20	05/10/2023
L	installations complexes spécialisées	15	05/10/2023
L	installations à caractère spécifique-réseaux d'adduction d'eau	0	05/10/2023
L	installations à caractère spécifique-réseaux d'adduction d'assainissement	50	05/10/2023
L	matériel industriel	15	05/10/2023
L	outillage industriel	15	05/10/2023
L	matériel spécifique d'exploitation-service de distribution d'eau	0	05/10/2023
L	matériel spécifique d'exploitation-service d'assainissement	15	05/10/2023
L	agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	15	05/10/2023
L	autres	5	05/10/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	05/10/2023
L	Matériel de transport	5	05/10/2023
L	Matériel de transport	10	05/10/2023
L	Matériel de bureau et informatique	3	05/10/2023
L	Matériel de bureau et informatique	5	05/10/2023
L	Mobilier	5	05/10/2023
L	Mobilier	10	05/10/2023
L	Mobilier	15	05/10/2023
L	autres	2	05/10/2023
L	autres	5	05/10/2023
L	autres	10	05/10/2023
L	autres	20	05/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	300,00		14 100,00	14 400,00	0,00	14 400,00
Compte Epargne Temps	300,00	26/09/2019	14 100,00	14 400,00	0,00	14 400,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	300,00		14 100,00	14 400,00	0,00	14 400,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 265 024,06	-1 265 024,06
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	5 029 562,93	5 029 562,93
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 764 538,87	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 635 879,75	1 635 879,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	3 764 538,87	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	5 400 418,62	1 635 879,75

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 330 815,00	1 330 815,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 465 467,00	5 465 467,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 134 652,00	5 770 531,75

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 330 815,00	I 1 330 815,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		909 040,00	909 040,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	882 780,00	882 780,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	26 260,00	26 260,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		421 775,00	421 775,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	421 775,00	421 775,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 465 467,00	III 5 465 467,00
Ressources propres externes de l'année (a)		941 707,00	941 707,00
10222	FCTVA	941 707,00	941 707,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 523 760,00	4 523 760,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 335,00	6 335,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 885,00	4 885,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	13 255,00	13 255,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 220,00	1 220,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 430,00	20 430,00
28131	Bâtiments	245 100,00	245 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	450,00	450,00
28153	Installations à caractère spécifique	459 200,00	459 200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	150 500,00	150 500,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	144 600,00	144 600,00
28173	Constructions (mise à disposition)	245 600,00	245 600,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 271 085,00	1 271 085,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	4 640,00	4 640,00
28181	Installations générales, agencements	140,00	140,00
28182	Matériel de transport	14 300,00	14 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 010,00	2 010,00
28184	Mobilier	960,00	960,00
28188	Autres	1 600,00	1 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 937 450,00	1 937 450,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2018-1 STATION EPURATION GIVRAND	43 000 000,00	0,00	43 000 000,00	40 440 871,13	2 559 128,87	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie	Budget Primitif 2024
--	-----------------------------

V - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Présenté par le Président du Conseil Communautaire,
A Saint-Hilaire de Riez, le 11 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES : Pour : 35

Contre : 6

Abstentions : 3

Date de convocation : 28 mars 2024

Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en session ordinaire
A Saint-Hilaire de Riez, le 11 avril 2024

Les membres du Conseil Communautaire

NOM	EMARGEMENT	NOM	EMARGEMENT
AUGUIN Maryse		CHAUVEL Evelyne	
BERNARD Christine		COQUELIN André	
BERNARD Xavier		CRESTOIS Christine	
BESSONNET Hervé		DELOMME Céline	
BESSONNET LE CLECH Séverine		DUBOS Sandra	
BIRON Thierry		DURANTEAU Isabelle	
BLANCHET François		DURANTEAU Laurent	
BOUDELIER Laurent		FAVREAU Thierry	
BOULINEAU Nicole		FOUQUET Frédéric	
BRET Dominique		GALAND Catherine	
CANTIN Jean		GIRAUDEAU Joël	
CHARLOS Sonia		GUIBERT Stéphane	

NOM	EMARGEMENT	NOM	EMARGEMENT
HABERT Muriel		RENAUD Denise	
JACOMINO Tiphanie		ROBIC Olivier	
LEBOURDAIS Jean-Yves		ROUVREAU Patricia	
MALARY Dominique		SIONNEAU Dominique	
MESNARD Jérôme		SOYER Jean	
MOREAU Philippe		STEPHANO Jean-Pierre	
PERROCHEAU Thomas		TESSIER Isabelle	
PICCIONI SERVADEI Jocelyne		THOMAS Yann	
PIPAUD Vincent		VECCHI Valérie	
PRINCE Lucien		VIEL Kathia	
RABINIAUX Jean-Baptiste		ZIMMERLIN Francine	
REIGNIEZ Laurent			

Certifié exécutoire par le Président du Conseil Communautaire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication le.....

A Givrand, le